Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202915-20251217-202537-DE

MAIRIE DE SAINT-GILDAS
CÔTES-D'ARMOR
22800

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 17 Décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à dix neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAINT GILDAS régulièrement convoqué le douze décembre deux mille vingt cinq en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie.

Présents : Mme SIMON Annie, Maire ; M. QUÉRO Jean-Pierre Mme MÉROT Carine, Adjoints ; Mme GARGENT Isabelle, M. CRUCHET Bruno, M. SÉRANDOUR Yvon, M. LE HÉGARATTE Stéphane, Conseillers Municipaux.

Excusés : M. LE LAY Yann (donne procuration à Mme Annie SIMON, Maire), Conseiller Municipal Mme MÉROT Carine, adjointe (donne procuration à M Jean-Pierre QUÉRO, Adjoint),

Non excusés : M Nicolas MANIVEL, M. TARDIVEL Anthony, Conseillers Municipaux

Date de la convocation : 12/12/2025

Date d'affichage : 18/12/2025

Délibération n° 2025-37

TARIFS 2026 - CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Madame le Maire annonce,
qu'il y a lieu de revoir les tarifs des concessions cimetière comme chaque année.
Pour mémoire, Madame le Maire rappelle les tarifs en vigueur pour l'année 2025.

Concession de 15 ans : 155 euros
Concession de 30 ans : 257 euros
Columbarium
Concession 10 ans – 320 euros
Concession 20 ans – 520 euros

Le jardin du souvenir et l'ossuaire sont gratuits

Sur la proposition de Madame le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ :

- DÉCIDE DE MAINTENIR les tarifs actuels pour l'année 2026.

Madame Le Maire,
Annie Simon,

MAIRIE de ST-GILDAS (Côtes d'Armor)